

# Flash Info

AUTOMNE 2008

Saint Pavace

www.saint-pavace.fr

## le mot du Maire



Les jeunes de CM1 et CM2 se sont inscrits en quasi totalité sur la liste électorale pour les élections de leurs représentants au CME (Conseil Municipal Enfants) du 13 octobre. Ils ont été 18 à se présenter aux suffrages pour 6 postes... un bel exemple de civisme.

Des dizaines de personnes se mobilisent au sein des associations de notre commune pour les animer et proposer à leurs concitoyens des activités créatives et conviviales.

Des parents se regroupent pour participer à la vie de l'école (fête de l'école, pédibus, bibliothèque...)

Mais trop de palvinéens utilisent ou consomment les services offerts sans vouloir s'engager eux-mêmes. La vie locale ne peut être que le résultat de la participation de tous, selon nos moyens et nos disponibilités. Pouvons-nous simplement nous contenter de déposer nos enfants pour participer à telle ou telle activité sans interroger les bénévoles qui

## Participons !

les prennent en charge et leur demander comment nous pouvons participer ?

En effet, trouvons des solutions allant plus dans le sens du développement durable notamment celles où chacun d'entre nous participe à la vie locale et s'engage en donnant un peu de son temps.

La municipalité ne peut répondre à toutes les attentes et est-ce souhaitable ?

Réfléchissons au type de société que nous aimerions avoir, pour nous et pour nos enfants.

L'augmentation des prélèvements est-elle la solution pour répondre aux besoins de tous et de chacun ?

Mais participer à la vie locale c'est aussi et d'abord respecter les règles communes concernant :

- la circulation : vitesse, stop, zones réservées, courtoisie...
- la lutte contre le bruit : trop de personnes estiment encore ne pas être liées par les arrêtés municipaux qui essaient de fixer des règles applicables par tous pour le mieux être de chacun,
- l'utilisation des espaces communaux
- les déchets canins : nos trottoirs souffrent encore trop du laisser aller des propriétaires de chiens et pourtant « Ramasser, c'est pas sorcier ! »
- le tri des déchets : des efforts sont encore à faire pour alléger la facture par le tri bien

sûr, mais aussi par le choix de produits moins consommateurs d'emballages par exemple,

- le respect de notre environnement : cette année encore trop de tags, d'arrachages de fleurs, de bouteilles et de déchets laissés sur place, de mobiliers urbains et systèmes d'arrosage détériorés etc.

Cette liste, et elle n'est pas exhaustive, doit nous interroger, nous les adultes, quelque soit notre âge !

Comment enseigner à nos enfants le respect des autres et du bien public, la participation à la vie commune, si ce n'est d'abord par l'exemple ?

Ce ne sont que quelques réflexions amenées par la vie au quotidien d'un maire... et je ne suis pas le seul, aujourd'hui, à faire ces constatations...

Déjà, des remarques similaires avaient été notées dans le « journal du Maire », un cahier manuscrit tenu par les maires de Saint-Pavace qui se sont succédés entre 1823 et 1850... Est-ce à dire qu'il ne peut y avoir de changement dans la nature du citoyen ?

« Chacun est responsable de tous ! » (Antoine de Saint Exupéry) et cela, je le crois, est toujours d'actualité !

Philippe Poumailloux  
Maire



## le conseil Municipal Enfants



L'élection des 6 nouveaux élus s'est déroulée le 13 octobre.

Les nouveaux élus (de gauche à droite):  
Cora FROGER ■ Juliette BONNIN ■  
Tiphaine ROCHON ■ Lucie D'AMBRA ■  
Justin LE GOURRIELLE ■  
Paul ALBRECHT (absent sur la photo) ■

## l'action environnement

En juin, les enfants du Conseil municipal Enfants ont fait une campagne de sensibilisation sur le ramassage systématique des papiers et autres déchets. En une heure, ils ont collecté 30 kg d'objets en tout genre malgré des poubelles communales installées un peu partout. ▶



Sensibilisation au ramassage des déchets par le CME

# la voirie



■ Aménagement de la rue du Monnet devant les commerces : l'aménagement réalisé par l'entreprise COLAS a été réceptionné le 3 octobre.

Pour participer à une démarche de développement durable et en accord avec les préconisations de financement de la Région sur le plan environnemental, le parking a été réalisé en dalles engazonnées.

■ Le programme de **réfection des trottoirs** a concerné cette année la rue et l'allée du

Petit Vignard et la rue de la Charmille. Le coût des travaux, réalisés par COLAS, s'élève à : 20 405 €.

■ Le **fauchage** des accotements et des fossés des voies communales a été effectué par l'entreprise GUENE de Neuville sur Sarthe. Les Promenades du Pré long et du chemin de la Garenne ont également été fauchées par la même entreprise.



■ Les noms retenus par le conseil municipal pour **les chemins piétonniers** le long de la rivière sont maintenant affichés. Ils reprennent le nom des parcelles figurant au cadastre (de la rocade vers le cimetière) :

- chemin « le Pré Long »
- chemin « les Hommées »
- promenade du Domé
- promenade du Souvenir pour la Paix
- chemin « la Prée de Saint Pavace »

- chemin « la Garenne »

La signalétique a été imaginée et installée par l'entreprise palvinéenne Lettre et Création.

■ Le parc entre la rue de la Ruchée et la rue de Château a pris le nom officiel de « Parc à bosses » selon l'appellation retenue par le conseil municipal enfants. Les panneaux ont été posés.

■ le **lotissement communal**

• la commune est propriétaire depuis fin juillet des terrains du futur lotissement communal, situé derrière le terrain de sport et le foyer occupationnel.

• Le conseil a choisi de le dénommer « le Domaine du Lauzai », toujours en conservant le nom d'une des parcelles figurant sur le cadastre.

• C'est à Paysage Concept et Soderef, cabinet d'étude choisi parmi une vingtaine d'offres, que la maîtrise d'œuvre a été confiée. Il travaille sur le projet d'aménagement et déjà plusieurs réunions d'échange ont eu lieu. ▶

# les travaux



Nouvelle salle d'activités « Touraine »

■ la **salle d'activités « Touraine »** : cet ensemble comprend une salle modulable (200 m<sup>2</sup> environ agréables et fonctionnels), deux bureaux, une salle d'eau et un bloc toilettes.

Ce nouvel équipement vient compléter les équipements collectifs et permettra aux pongistes et à d'autres associations d'utiliser ces locaux rénovés. À terme, les anciens bâtiments vétustes situés derrière la mairie seront démolis.

Coût : 240 000 € TTC

■ La **rénovation d'une troisième classe** et de l'interclasse (coût : 6 915 €) complétée par le remplacement du mobilier (coût : 3 890 €)

■ Un **lifting pour la grande salle de loisirs** :

dalles blanches au plafond, nouvelles couleurs donnent de la clarté et une ambiance agréable. Travaux effectués par un artisan palvinéen Eric Gonsard pour un montant de 9 517 €.



Lifting de la salle de loisirs

■ L'**entretien du stade** : comme chaque année, la commune a pris soin du terrain de foot : régénération du terrain, remplacement d'un pare-ballon : coût = 12 930 €.

■ L'**élagage** : une deuxième tranche d'élagage, concernant 32 aulnes, saules et frênes, a été réalisée sur la Promenade du souvenir pour la Paix par la société Racine élagage pour un montant de 4 520 €.

17 chênes bordant le stade ont été également élagués. Montant des travaux : 2 063 €.

Ces élagages d'entretien, effectués par des professionnels permettent une repousse optimale des arbres.



Élagage de la Promenade du souvenir pour la Paix

■ Les **écources** ont eu lieu du 10 au 24 septembre 2008 ; les employés communaux ont nettoyé les rives appartenant à la commune. Tous les autres propriétaires riverains ont été informés de ces dates et de leur devoir d'entretien. ▶



■ **Les abris de jardin** : règles très diverses selon les zones du PLU. Par exemple (liste non exhaustive):

- interdits en zone N, dite naturelle
- autorisés en zones Uc et Up à condition de respecter les règles de matériaux, d'implantation et de dimensions.

**Conclusion** : avant toute opération ou tout achat se renseigner en mairie pour connaître les règles à respecter.

Pour tous renseignements d'ordre général, on peut consulter le site du Ministère de l'Aménagement du territoire ([www.urbanisme.equipement.gouv.fr](http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr)). Ce site permet aussi d'imprimer de chez soi les dossiers de demande de permis de construire (PC) ou de déclaration préalable à des petits travaux (DP), etc.



■ **Rappel des permanences urbanisme** : sur rendez-vous ■ **mardi et jeudi de 10h30 à 12h**

## ■ Réglementation de l'amarrage des barques

Le conseil municipal du 29 avril 2008 a décidé de limiter l'amarrage des barques aux palviniens, de mettre en place une obligation d'autorisation préalable en mairie avec signature d'une convention.

Par ailleurs, les barques non déclarées seront enlevées. Merci de vous adresser à la mairie avant toute installation. ▶



## les écoles

■ La direction de nos écoles est assurée par **Anne-Marie BROUARD**.

### ■ Effectifs école primaire :

109 enfants (113 en 2007-08)

CP .....	21	Florence Herlin
CE1 .....	20	Sylvie Béasse
CE2 .....	23	Guy Patoureau
CM1 .....	20	Erwan Prigent
CM2 .....	25	Anne Le Fur

### ■ Effectifs école maternelle :

53 enfants (60 en 2007-08)

PS .....	17 + 6 tout-petits	Anne-Marie Brouard
MS .....	18	Emmanuel Leger
GS .....	18	Claudette Pasteau

La décharge des enseignants est assurée par Joseph Moenner. ▶

## les Garderies

### ■ Nouveaux horaires

- Garderie maternelle et primaire du matin : de 7h45 à 8h40
- Garderie maternelle du soir : de 16h40 à 18h30
- Garderie primaire après étude : de 17h40 à 18h30 ▶

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VEND.
Maternelle matin	8	13	9	12
Primaire matin	5	6	9	5
Maternelle soir	11	7	14	10
Primaire après étude	8	4	9	2

## le restaurant scolaire

■ Cette année scolaire, nous accueillons autant d'enfants dans notre restaurant scolaire que l'année précédente et il est préparé entre 115 et 129 repas par jour soit une moyenne de 123,25 repas/jour contre 126,75 l'année dernière.

■ Deux services de cantine sont mis en place comme les autres années. Les nouveaux horaires scolaires (8h50-11h50 et 13h40-16h40) sont appliqués depuis début septembre et les enfants disposent de ce fait de 20 minutes de plus sur le temps du midi. ▶



## les études surveillées

### ■ Nouveaux horaires de 16h40 à 17h40

La surveillance des études est assurée par un instituteur et un agent communal en fonction du nombre d'enfants inscrits (31 le lundi, 26 le mardi, 45 le jeudi et 26 le vendredi). ▶



À nouveau le succès était au rendez-vous pour l'édition 2008 des 5 journées de la **Semaine de Fun** de la Toussaint. Après de nombreuses années de fonctionnement, les organisateurs ont trouvé de nouvelles activités à proposer aux enfants. Les enfants ont énormément apprécié le karting et la découverte du Tram.

Un **défibrillateur** semi-automatique a été livré à chaque commune ; des formations à son utilisation sont en cours d'organisation avec la Croix Blanche.

## Les infos communales



Fête du village

### Fête du village

La Fête du village a permis de rassembler les palvinéens qui ont apprécié le programme de cette journée. Le verre de l'amitié a été partagé en musique au bord de la rivière. La soirée s'est prolongée autour d'un repas dansant et du Feu de la St Jean.

**Les 6<sup>e</sup> Boucles palvinéennes** organisées par le club cyclo de St Pavace a permis de réunir 180 cyclotouristes de la Sarthe et d'ailleurs, pour une découverte de la campagne sarthoise.

### Balade contée

La commune a sollicité Anne Le Merdy pour une nouvelle balade contée le dimanche 12 octobre dernier, « le bocage à pas contés ». De nombreux promeneurs ont accompagné la conteuse sur le Chemin la Prée de St Pavace et le Chemin la Garenne.



Balade contée

### Accueil des nouveaux arrivants

L'association « Accueil » a organisé le vendredi 17 octobre un pot d'accueil des nouveaux palvinéens pour leur présenter la vie de la commune.

### Remise des prix du fleurissement

30 récompenses sous forme de bons d'achat de fleurs et de terreau seront remises le **17 novembre à 19 h** à la salle de loisirs.



Prix du fleurissement - la maison gagnante

### Maisons illuminées

Le jury composé d'enfants du Conseil municipal enfants passera pendant les vacances de Noël.

### Inscriptions sur la liste électorale

Les personnes qui désirent se faire inscrire sur la liste électorale doivent le faire avant le **31 décembre 2008**.

Se munir du livret de famille ou d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

### Le Pédibus

Le Pédibus est une manière à la fois gaie et saine d'aller à l'école, qui apprend aux enfants à se déplacer en ville, à être responsables, autonomes, et ponctuels. N'hésitez pas à venir vous renseigner sur les trajets et les horaires. Le fonctionnement du Pédibus dépend de nous tous !



### La BCD (bibliothèque de l'école)

L'école recherche des bénévoles pour assurer le fonctionnement de la bibliothèque de 13h à 13h30 le mardi et le vendredi. S'adresser à Anne Marie Brouard, directrice.

### Vœux du Maire

Tous les habitants sont invités le **Mercredi 7 Janvier 2009 à 19 h**, salle des loisirs, à venir partager un moment de convivialité et prendre connaissance des projets à venir.

### Marché BIO

Depuis le vendredi 16 mai, le marché bio s'installe **chaque vendredi de 16h30 à 19h** sur la place de l'église.

Des produits de qualité sont proposés (fruits et légumes, fromages de vache et de brebis et charcuterie une fois par mois). Des négociations sont en cours pour la venue d'un poissonnier. Pour sa pérennité, le marché bio a besoin de votre visite régulière. Alors n'hésitez pas !



Les horaires des transports TIS sont à consulter sur :

**www.lestis72.com**

ou par téléphone au :

**0 811 900 149**



### Sécurité routière

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les cyclistes circulant de nuit hors agglomération ou le jour lorsque les conditions de visibilité sont insuffisantes, doivent revêtir un gilet de « haute visibilité ».



Flash info automne 2008  
Rédaction : Mairie de Saint-Pavace  
Conception - Impression : Imp. Numeriscann